



Les solutions de Mobilités du Pays de Grasse



maisondelamobilite@paysdegrasse.fr

**Quelle que soit votre situation,
une solution existe pour vous !**



Respirer le grand air ?

JE FAIS UNE RANDONNEE !



Aller à l'école ?

JE PRENDS LE BUS SCOLAIRE !



Besoin de recharger ?

**LES BORNES WHIZ SONT A
VOTRE DISPOSITION**



Se rendre au travail ?

JE COVOITURE !



Tester un VAE ?

RENDEZ-VOUS A LA BICYCLETTE !



Et si on allait en
bord de mer ?

**JE ME GARE AU P+R ET JE
PRENDS LE TRAIN !**



La Communauté d'agglomération du Pays de Grasse accompagne vos mobilités au quotidien !

Découvrez les solutions
de mobilités du territoire !



Pôle d'échanges multimodal



Transports en commun



Stationnement



Covoiturage



IRVE



Vélo à assistance électrique



Marche à pied

LA MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE EN CHIFFRES



La mobilité sur le territoire de la CAPG

Quelques chiffres à retenir ! (Chiffres 2026)



21% des déplacements sur le territoire de la CAPG se font à pieds



94 bornes de recharges pour véhicules électriques disponibles, en 2026



34 lignes de bus dédiés pour les scolaires



En janvier 2026, la CAPG a réalisé un record de trajets réalisés via BlaBlaCar Daily : 6 659 passagers et 5 301 conducteurs.



**15 lignes de bus urbains
18 communes desservies tous les jours**



"La Bicyclette" de la CAPG propose une flotte de 98 vélos électriques, en location



220 places de stationnement gratuites, à Grasse, pour les usagers des transports en commun

LE PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL



**Situé à la gare de Grasse,
cet espace concentre, en un
seul et même lieu, plusieurs
modes de déplacement**

MAISON DE LA MOBILITÉ

Guichet d'information
et de vente du réseau Sillages
et du réseau Zou ! / TER Sud

LA BICYCLETTE

Service de location de vélos
électriques longue durée

Stationnements vélos
sécurisés

Borne de recharge pour
véhicules électriques

Stationnement limitée
« zone bleue »

Station TAXIS

GARE FERROVIAIRE

TER SUD
SNCF

Dir. CANNES > Vintimille (Italie)
Dir. CANNES > Marseille



PARC-RELAIS

P+R

220 places de stationnement
Parking gratuit pour les usagers
des transports en commun

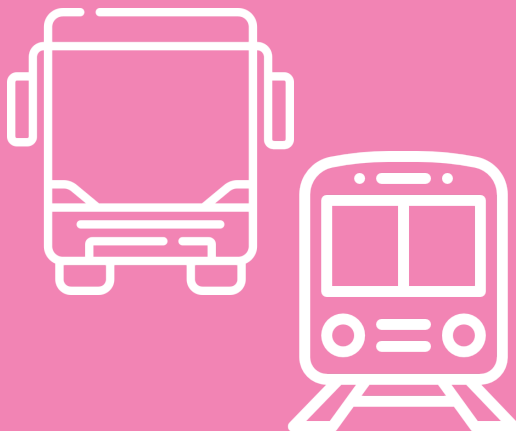
GARE ROUTIÈRE

Sillages ZOU!

Voie réservée aux bus
/ cars



LES TRANSPORTS EN COMMUN



Un réseau au service
de vos déplacements.

LE RÉSEAU SILLAGES



Réseau urbain

15 lignes urbaines



Réseau scolaire

34 lignes dédiées à vos enfants.



Sillages à la Demande

Complète ou remplace certaines lignes à des horaires spécifiques de la journée ou pendant des périodes particulières.

Fonctionne uniquement sur réservation



MobiPlus

Service dédié aux personnes à mobilité réduite. Propose des trajets adaptés aux besoins des adhérents.

Sous réserve de présentation d'un justificatif.

Les 23 communes de la CAPG bénéficient du service de transport.

Plus d'info sur
sillages.paysdegrasse.fr

Réseau urbain



Réseau scolaire



Sillage à la Demande



MobiPlus



LE RÉSEAU RÉGIONAL ZOU!



Service permettant de se déplacer en cars sur le territoire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La ligne TER/SNCF Grasse-Vintimille dessert les gares de Grasse et Mouans-Sartoux sur le territoire.

Plus d'info sur
zou.maregionsud.fr



LE STATIONNEMENT



**Des solutions pour stationner
malin et réduire la place de la
voiture en centre-ville.**



I Les Parcs Relais (P+R)

Ouverture & horaires : 7j/7j - 24h/24h.

P+R Grasse

Route de la Marigarde - 06130 Grasse

220 places gratuites pour les usagers des transports en commun dont :

- 6 dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR),
- 4 dédiées à la recharge des véhicules électriques.

P+R Mouans-Sartoux

106 Avenue de Grasse - 06370 Mouans-Sartoux

240 places gratuites dont 100 réservées aux utilisateurs des transports en commun.



lien vers les P+R et la
carte des aires de
voiturage

paysdegrasse.fr



I Les aires de covoiturage

Grasse - 20 places

Parking de l'Alambic

La Roquette-sur-Siagne - 32 places

Chemin de la Levade

Le Tignet - 40 places

Avenue de l'Hôtel de Ville

Mouans-Sartoux - 35 places

Pénétrante Cannes / Grasse

Sortie "Mouans-Sartoux"

Peymeinade- 65 places

Parking Mistral- Av. de Boutiny

Saint-Cézaire-sur-siagne - 25 places

2522 route des Grottes



LE COVOITURAGE



**Une alternative économique,
durable et efficace pour vos
déplacements de tous les jours.**

I Blablacar Daily

Optimisez vos déplacements quotidiens : passez au covoiturage !
Que ce soit tous les jours ou de temps en temps, faites des économies réelles sur vos trajets et simplifiez vos déplacements.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1

Je télécharge l'application
BlablaCar Daily



L'application BlablaCar Daily
est disponible gratuitement
sur Play Store et Apple Store.

2

Je m'inscris et je renseigne mon
profil et mes trajets récurrents
ou occasionnels pour trouver un
partenaire de covoiturage !

3

ou

4

Je suis conducteur :

Je choisis le profil de covoitureur qui
me convient. Après chaque trajet,
mon solde de paiement est crédité
sur l'application.

Je suis passager :

Je recherche sur
l'application le conducteur
qui propose un trajet
correspondant à mes
besoins.

Pour le conducteur

Gain de 1,50 € à 3€ /trajet
(selon le nombre de
passagers)

Pour le passager

C'est gratuit !



ASTUCES

Pour faire encore + d'économies, pensez à alterner !
1 semaine en mode "conducteur" et l'autre en mode
"passager", par exemple



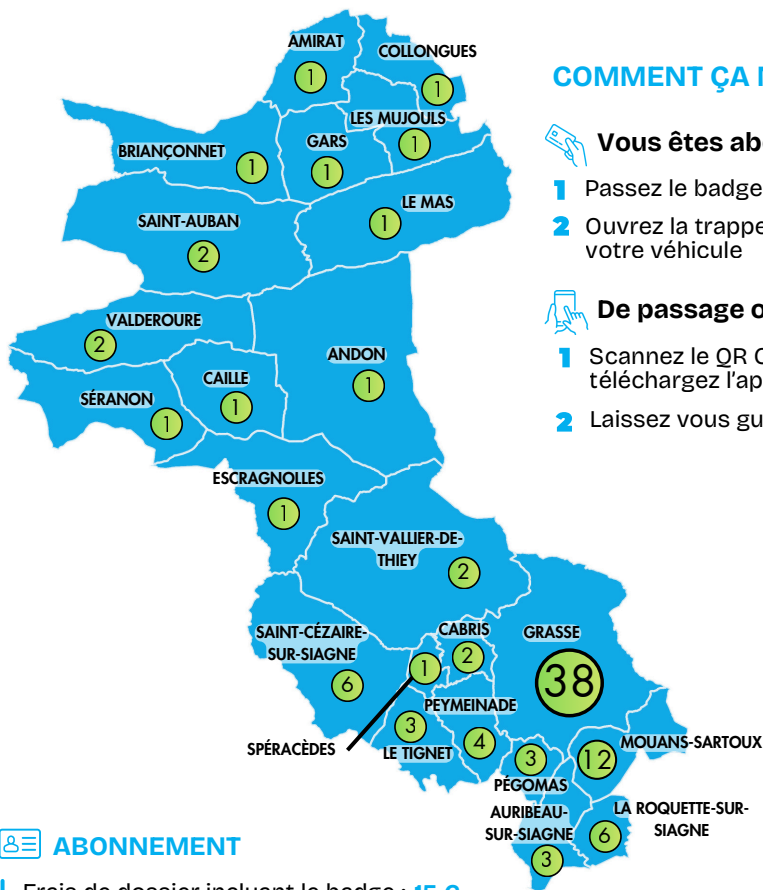
LE SERVICE DE RECHARGE POUR VOITURE ÉLECTRIQUE



Un réseau de points de charge
mis à votre disposition sur la
CAPG et territoires voisins.

WiiiZ est un service de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables déployé sur les territoires de 5 collectivités : Sophia-Antipolis, Cannes Pays de Lérins, Pays de Grasse, Alpes d'Azur et Estérel Côte d'Azur.

Avec plus de **370 bornes** au total, dont **94** sur le territoire de la CAPG, le réseau offre une couverture large et pratique pour recharger votre véhicule au quotidien.



COMMENT ÇA MARCHE ?



Vous êtes abonnés ?

- 1 Passez le badge sur la borne
- 2 Ouvrez la trappe et branchez votre véhicule



De passage ou occasionnel ?

- 1 Scannez le QR Code ou téléchargez l'application WiiiZ
- 2 Laissez vous guider !



ABONNEMENT

Frais de dossier incluant le badge : **15 €**

Abonnement mensuel : **6 €**

Sans engagement.



Plus d'info sur

www.evzen.com/fr/reseau-wiiiZ

LES VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE



**Le vélo à assistance électrique :
la solution pour vos trajets du
quotidien.**



| La Bicyclette

La CAPG met à votre disposition La Bicyclette, un service de location longue durée de vélos à assistance électrique (VAE).

Accessible dès **32 €/mois** ou **85 €/trimestre**, c'est une solution pratique et économique pour se déplacer au quotidien sur le territoire !



Plus d'info sur
labicyclette.paysdegrasse.fr



| Les Boxyclettes

La CAPG propose des Boxyclettes : des stationnements individuels et sécurisés pour votre vélo, disponibles gratuitement sur l'ensemble du territoire.

Les consignes et règles d'utilisation sont consultables sur notre site internet.



Plus d'info sur
paysdegrasse.fr



| Stations de réparation, gonflage et recharge vélo

En collaboration avec le Département des Alpes-Maritimes, ces stations de services pour vélo ont été implantées sur l'ensemble du territoire.

Totalement gratuites et en libre service, elles sont accessibles à tous à tout moment.



Plus d'info sur
velo.departement06.fr



GEOVELO



Info malin : geovelo

Pour vous déplacer sur le territoire, l'application Géovélo permet de repérer les itinéraires les plus rapides et les plus sûrs !



Téléchargez sur
geovelo.app.fr

LA MARCHÉ À PIED



**Le plus simple et le plus
naturel des déplacements.**



I Les bienfaits de la marche

Pour rester en bonne santé, pas besoin de beaucoup bouger... quelques minutes de marche par jour suffisent à faire une vraie différence !

Chaque jour



30 minutes améliorent l'humeur et réduisent le stress et l'anxiété.

30 à 60 minutes entretiennent le cœur et aident à prévenir le diabète de type 2.

Chaque semaine



2 heures réduisent significativement les risques d'AVC.

Faire 3 trajet de 40 minutes stimulent la mémoire et préservent les fonctions cognitives.

Centre-ville



I Traverse de la gare

La Traverse de la Gare est un cheminement piéton qui relie la gare SNCF de Grasse au cœur du centre-ville.

En **20 minutes** à pied, ce parcours permet de rejoindre facilement le centre-ville depuis la gare, à travers les rues et ruelles de la ville.

Gare SNCF
de Grasse



I Les itinéraires de randonnées

Débutant ou randonneur confirmé, vous trouverez ici des sentiers adaptés à tous les niveaux.

Le territoire propose de nombreux itinéraires balisés, que ce soit pour une balade tranquille en famille ou une randonnée plus sportive avec dénivelé, il y en a pour tous les goûts et tous les rythmes.

Plus d'info sur
[paysdegrasse
etourisme.fr](http://paysdegrasseetourisme.fr)



Le saviez-vous ?

La marche à pied représente
21% des déplacements sur le
territoire de la CAPG



 *Maison de la Mobilité*

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE GRASSE
MAISON DE LA MOBILITÉ**

DIRECTION MOBILITÉS - TRANSPORTS

109 av. Pierre Séward - 06130 GRASSE

04 92 42 33 88 / 85

maisondelamobilité@paysdegrasse.fr

